



Commission égalité professionnelle

femmes-hommes

du 11 juin 2026

Des évolutions et des dispositifs qui vont dans le sens de nos revendications mais des inégalités encore trop importantes notamment dans l'accès aux postes à responsabilités :

- Charte des comportements respectueux, salons RH, formations et sensibilisation des managers, Asa pour les proches aidants... Des dispositifs nécessaires mais **trop souvent les agents lycées n'y ont pas accès.**
- Les chiffres qui nous sont fournis montrent que **plus on monte en responsabilité et moins on retrouve de femmes** : 49% des managers de proximité, 47% des managers de direction, 33% des managers de direction générale. Dans les lycées, elles représentent seulement 18% des responsables de restauration collective et 17% des managers d'équipe alors qu'elles représentent 62.6% des adjoints techniques des lycées.
- **Le Pass management n'est pas suffisant** et n'est qu'un stage de découverte du métier de manager. **Nous demandons un réel accompagnement sur des cursus de formation des agentes qui désirent devenir manager.** La création du **dispositif Hauts potentiel** est une bonne chose mais dans cette même logique **ne suffira pas à rétablir l'égalité dans l'accès aux métiers à hautes responsabilités.**
- **Nous demandons l'alignement immédiat du régime indemnitaire** des adjoints techniques des lycées sans attendre 2028 afin d'améliorer le pouvoir d'achat de ce cadre d'emploi à prédominance féminine.
- **Nous demandons les mêmes taux de promotion dans la filière technique que dans les autres filières.** La filière technique dans les lycées est majoritairement féminine sur les métiers les plus précaires. Permettre un meilleur déroulé de carrière des agents de cette filière va donc mécaniquement dans le sens de la réduction des inégalités femmes-hommes.
- Les femmes de notre collectivité sont également **les plus touchées par les accidents de travail et l'absentéisme** et sur **les métiers les plus pénibles et les plus exposées à l'usure professionnelle**, les métiers de la filière technique dans les lycées. A ce sujet, nous demandons l'amélioration de nos conditions de travail par le **renforcement de nos effectifs** et une politique de **prévention des risques professionnels** réellement

volontariste. Nous demandons aussi le **doublment des postes d'agent d'accueil dans les lycées**, d'une part, parce que les établissements en ont besoin pour couvrir l'amplitude horaire d'ouverture, et d'autre part, pour **donner plus de possibilités de reclassements** aux collègues inaptes aux métiers techniques.

- Nous saluons la volonté de faire évoluer les formules de temps de travail pour **donner plus de flexibilité entre vie personnelle et vie professionnelle** aux agents des sièges et ports. **Cependant, nous regrettons que les agentes de lycées, soit totalement exclues de ce dispositif.** Dans les lycées, bien trop souvent les **emplois du temps sont imposés sans aucune concertation** ; des agentes qui souvent finissent à 19h30-20h, **certaines étant mères isolées et qui travaillent le mercredi, voir le samedi** sans aucune négociation possible sur leur emploi du temps. Ces agentes sont également les plus précaires de la collectivité et en **difficulté pour trouver un mode de garde et le financer.**
- Nous réitérons notre demande de **mise à disposition temporaire des logements de fonction vides pour les agentes dans l'urgence de quitter le domicile conjugal** suite à des violences intra-conjugales (**nous avons un engagement du Président Bertrand à ce sujet**).